

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 MAI 2024

Compte-rendu affiché le : 24 mai 2024

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 mai 2024

N° 24-05-16

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

OBJET :
Championnats de France
de Pumptrack – Sponsors

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

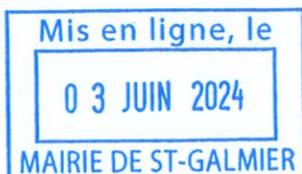
Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON - Solange MORERE - Gilles GRANGIER – Mireille PAULET - Gérard ALLANCHE - Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Suzanne BOICHON - Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY - Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI - Christine PALLEY - Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE - André HUBERT - Marie-Hélène BOUILHOL - Romain MONTELMARD - Jean-Paul SOLEILHAC – Alain LECUE.

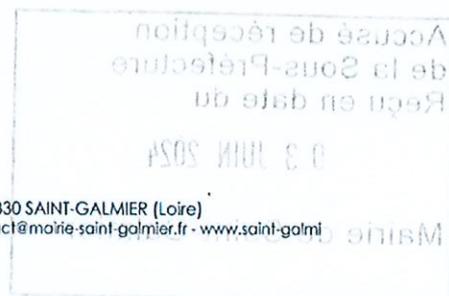
Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Arlette PEREIRA à Philippe DENIS – Christian BECUWE à Daniel DUCROS – Céline BENNICI à Thomas ROCHETTE - Aurélie DESBREE à Romain MONTELMARD.

Membre absent : 0.



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du
03 JUIN 2024
Mairie de Saint-Galmier



OBJET DE LA DELIBERATION :

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE PUMPTRACK – SPONSORS

Monsieur Gérard GRANGE, adjoint au Maire, expose que fort du succès des premiers championnats de France de Pumptrack 2023, la commune de Saint-Galmier accueillera la seconde édition du 27 au 29 septembre 2024, organisée avec la Fédération Française de cyclisme.

La municipalité souhaite à nouveau associer des sponsors et/ou partenaires locaux pour promouvoir notre territoire en leur permettant une visibilité avec banderoles, stand au village, logo de leur société en fond de podium, communication réseaux sociaux, presse quotidienne, sportive, nationale, internationale, médias radio et télévision...

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions afférentes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** l'association de sponsors et/ou partenaires locaux au championnat de France de Pumptrack.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions afférentes.

Ont signé au registre tous les membres présents.

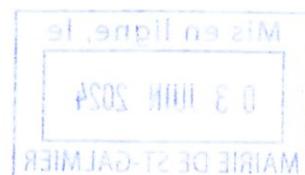
EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 27 mai 2024.

LE MAIRE
Philippe DENIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE



A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, representing the name Gérard Allanche.



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

03 JUN 2024

Mairie de Saint-Galmier

